



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

justice : budget

Question écrite n° 57515

Texte de la question

M. Marc Le Fur demande à M. le garde des sceaux, ministre de la justice, de lui donner des indications sur les moyens mis à disposition et sur les subventions versées par son ministère aux associations de recherche historique, et en particulier à l'association française d'histoire de la justice, pour les années 2003 et 2004.

Texte de la réponse

Créée en 1994, l'association française pour l'histoire de la justice bénéficie depuis son origine du soutien matériel et financier du ministère de la justice. C'est ainsi qu'elle reçoit tous les ans de sa part une subvention de fonctionnement dont le montant s'est élevé en 2003 et 2004 à, respectivement, 40 000 euros et 44 000 euros. Le ministère de la justice, par ailleurs, met à disposition de cette association les locaux qui sont nécessaires à l'exercice de son activité.

Données clés

Auteur : [M. Marc Le Fur](#)

Circonscription : Côtes-d'Armor (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 57515

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : justice

Ministère attributaire : justice

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 15 février 2005, page 1548

Réponse publiée le : 12 avril 2005, page 3852